



Basse-Terre, le 01/06/2022

Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie
DECV-FGA/22 : N°1409

Le président du conseil régional de la Guadeloupe

à

Monsieur Jean-François BOYER
Directeur de l'environnement de l'aménagement et du
logement
Route de Saint-Phy- BP 54
97102 BASSE-TERRE Cédex

Objet : Avis favorable aux membres proposés pour
intégrer le CSRPN

Par courrier en date du 21 janvier 2022, vous m'avez informé de la démission de cinq membres du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la Guadeloupe (MM Anthony LEVESQUE, François MEURGEY, Aurélien JAPAUD, Nicolas BARRE et Alain CHAUCHOY).

Pour remplacer ces cinq membres démissionnaires, quatre candidatures ont été reçues, examinées puis proposées. C'est ainsi que vous m'avez transmis un arrêté modificatif de composition du CSRPN, désignant les nouveaux membres.

Il n'est pas rare que durant leur mandat, qui est de 5 ans, les membres du CSRPN changent, soit par démission soit par décès. A cet effet, je vous informe que j'émet un avis favorable aux quatre candidatures proposées pour intégrer le CSRPN, dont les conditions de remplacement sont prévues par le code de l'environnement : M. Jérémy DELOLME, Mme Béatrice GALDI, Mme Lou FROTTE et M. Tony JOURDAN.

Le président du conseil régional,



Ary CHALUS

HÔTEL DE RÉGION

AVENUE PAUL LACAVÉ - PETIT PARIS - 97109 BASSE TERRE CEDEX
TÉL : 0590 80 40 40 - FAX : 0590 81 34 19 - WWW.CR-GUADELOUPE.FR/

